

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE FLAUREA CHEMICALS S.A. (ex LA
FLORIDIENNE CHIMIE S.A. ET HÖGANÄS BELGIUM
REUNION DU 19 NOVEMBRE 2014**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

COUPE Serge
TRENTESEAUX Danielle, membre du CVz'A
VERHAEGHE Bernard

Pour le groupe des entreprises:

MANGNAN Laurent, Directeur - FLAUREA CHEMICALS
PICARD Joël, Président - FLAUREA CHEMICALS
VANDAMME Anne-Lise, Responsable du service QHSE - FLAUREA CHEMICALS

Pour le groupe autorité et administrations:

DESMET Véronique, Service environnement - Ville d'ATH
GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT
VIGNOBLE Raymond, Echevin de l'Environnement, Ville d'ATH

Excusés:

DELEHOZEE Philippe, membre du CVz'A
LONNOY Viviane, QSE Manager – HÖGANÄS BELGIUM
PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.
RASNEUR Vincent, Directeur Général, HÖGANÄS BELGIUM
RENARD Marc, membre du CVz'A
VANCASTER Nathalie, riveraine

1. Tour de table de présentation

Chacun se présente brièvement.

Madame GLAUDE travaille à la Province de Hainaut et gère plusieurs Comités d'accompagnement dans la Province.

Monsieur MANGNAN est directeur du site FLAUREA à ATH.

Madame VANDAMME est responsable du service QHSE.

Monsieur PICARD est président d'AUREA, groupe français qui a racheté les actifs de la FLORIDIENNE.

Madame DESMET travaille au Service Environnement de la Ville d'ATH

Monsieur VERHAEGE signale qu'il vient en tant que riverain et non plus membre du CVz'A qui semble ne plus exister.

Monsieur VIGNOLE est échevin de l'environnement, il remplace Monsieur DENIS qui est devenu Député wallon.

Monsieur COUPE, pour sa part est plutôt riverain de HÖGANÄS.

Madame TRENTÉSEAU est également riveraine.

2. Bref rappel de la philosophie des comités d'accompagnement et de ses règles de fonctionnement

Madame GLAUDE a rencontré les représentants de FLAUREA CHEMICALS en compagnie de Monsieur PRIMOSIG et de Madame DESMET. Elle a remis une copie du règlement d'ordre intérieur qui avait été adopté lors de la réunion du 19 octobre 2001.

Pour rappel, un comité d'accompagnement est un organe de dialogue et non de contrôle, ce rôle revenant au service légalement habilité à cet effet, à savoir le Département de la Police et des Contrôles (le D.P.C.).

Un Comité d'accompagnement est constitué de représentants des administrations et autorités communales, des entreprises et des riverains. Le rôle plus particulier des représentants des riverains est de servir de relais entre la population, l'entreprise et les administrations.

En ce qui concerne le procès verbal de la réunion, un procès verbal provisoire est envoyé aux participants rapidement après la réunion. Les participants ont alors un délai (environ 15 jours ouvrables) pour faire leurs remarques. Le procès verbal amendé est renvoyé aux participants qui ont encore la possibilité de faire des remarques. S'il y a de nouvelles remarques, le procès verbal à nouveau amendé est renvoyé avec un nouveau délai pour éventuellement encore émettre d'autres remarques. Ne pas émettre d'avis dans le délai imparti est considéré comme une approbation. Lorsqu'il n'y a plus de remarque, le procès verbal est considéré comme approuvé et envoyé à Madame DESMET pour qu'elle puisse le mettre sur le site de la Ville. Cette manière de faire permet de ne pas devoir attendre six mois pour avoir un procès verbal approuvé.

3. Agenda des réunions de l'année 2015

En 2015, les réunions se tiendront les mardis 24 février et 6 octobre à 18h.

4. Présentation de FLAUREA CHEMICALS

Monsieur PICARD présente AUREA, la société qui a repris FLORIDIENNE CHIMIE. C'est un groupe français qui existe depuis 1892.

La société qui a connu beaucoup de vicissitudes a été rachetée en 1994 pour y adjoindre des activités d'environnement.

On a ensuite racheté une partie d'usine qui faisait le retraitement des huiles automobiles usagées. Il a fallu assainir le site. Il y avait 6 000 tonnes de terres polluées qu'il a fallu nettoyer. L'objectif de cette activité, c'est de faire de l'huile propre avec des huiles usagées. Cette activité se fait dans le respect de l'environnement et de la réglementation européenne.

On s'est développé autour du même type d'activités, on achète des déchets qu'on trie, nettoie, dépollue et on en refait des matières premières.

Ensuite, on est rentré dans le métier des P.V.C. Il y a 3 usines, une en Belgique, une en Allemagne et une en France. C'est un métier difficile vu la crise du bâtiment.

On est aussi le plus important recycleur de pneus en Europe. A partir de chips de pneus, on arrive à faire des poudrettes très pures qui sont mises dans un moule pour faire des bandages, des roues. On les trouve dans des containers de 1m³. Ce sont de très grosses poubelles. Nous sommes les seuls à avoir les normes européennes.

On a repris aussi les plastiques automobiles, les pare-chocs, les tableaux de bord,... On traite ces plastiques à l'intérieur des usines où ils ont été produits.

On a aussi développé une activité particulière. On a mis au point le retraitement de tout ce qui est emballage alimentaire, film alimentaire, feuille aluminium,...

On a ensuite repris une usine de recyclage de cuivre. On a également repris un groupe allemand qui atomisait du cuivre, on trouve ces produits dans les carters de voitures.

On travaille aussi dans le secteur de l'environnement.

Quand on reprend une usine, c'est parce qu'il y a des problèmes plus techniques. On a repris une activité de zinc. On a beaucoup de difficultés mais on recycle les déchets de zinc.

Nous sommes les seuls à retraiter le mercure des thermomètres, des piles boutons, des amalgames dentaires. On a repris une usine en faillite et elle est saturée pour les 3 années à venir car avant les gens ne déclaraient pas qu'ils avaient du mercure à traiter. Vu la demande maintenant, on va probablement refaire une usine.

Pour la FLORIDIENNE, on avait voulu racheter l'ensemble du groupe il y a 7 ans. Cela n'a pas marché.

Quand on a appris le dépôt de bilan, on a repris l'usine mais sans l'unité P.V.C. On a repris les traitements de zinc, cadmium et plomb. L'usine a besoin d'une remise en état sérieuse. On ne fait que du nettoyage depuis juillet.

L'objectif est de relancer les activités. On a augmenté les prix et on est redevenu pratiquement rentable.

La 2^e phase, c'est une phase d'investissement d'environ 1 500 000 euros en 2015. Il s'agira d'investissement dans la qualité. On travaille sans financement, on ne dépend pas des banques. On est un groupe mais chaque société a sa propre direction, son comptable.

Les riverains ne doivent pas hésiter à dire ce qui ne va pas pour qu'on puisse régler le problème tout de suite.

Monsieur VERHAEGHE souhaite préciser que ce qui intéresse les riverains, ce sont les incidences de l'activité sur l'environnement, ce qui est rejeté dans l'air, dans les eaux, sur la terre.

Monsieur PICARD signale qu'au niveau des eaux, c'était correct mais on va encore s'améliorer. On est en train de vérifier l'installation plomb pour voir si cela fonctionne, s'il faut la remettre en état ou l'arrêter définitivement. On va changer les filtres dans les installations. Le travail de Madame VANDAMME, c'est de vérifier que tout est correct. S'il y a quelque chose qui ne va pas, elle a la possibilité d'arrêter l'usine. Le souci de l'entreprise, c'est que les riverains n'entendent pas parler d'elle.

Monsieur COUPE demande si on a retrouvé du plomb dans le sol.

Monsieur MANGNAN rappelle qu'il y a 100 ans d'activités sur le site. Il a fallu retrouver tous les plans. La grande opération, c'est de sécuriser le site, refaire toutes les canalisations, les nettoyer, les traiter. On fonctionne tronçon par tronçon. On ferme et on retraite. A terme, on ne rejettera plus d'eau, on retraitera.

Monsieur VERHAEGHE demande où vont les résidus.

Monsieur PICARD précise qu'il n'y en a pas, on les piège et ils vont en incinération. Au niveau du sous-sol, c'est tout à fait correct et on va placer des piézomètres pour voir s'il ne se passe pas quelque chose. Il y en a déjà mais on va en remettre d'autres.

Monsieur MANGNAN ajoute que presque toutes les heures, une personne fait des relevés sur les appareils de mesures. C'est consigné dans des registres. Monsieur RIGAUX, du D.P.C. vient régulièrement vérifier les registres. Notre objectif, c'est de ne plus avoir de rejet. On traite les installations tous les ans, pour l'air aussi.

5. Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...

Madame TRENTÉSEAU signale que le 1^{er} jeudi de ce mois, la sirène SEVESO n'a pas fonctionné.

Madame VANDAMME précise que la sirène est actionnée le 1^{er} jeudi du premier mois de chaque trimestre. Elle donc été actionnée le 1^{er} jeudi d'octobre.

Monsieur VERHAEGHE souligne le fait que l'unité de traitement est très proche du centre ville.

Monsieur PICARD rappelle que c'est historique. Il y a aussi un problème de densification de l'habitat. Il reconnaît que c'est une industrie qui fera toujours un peu de bruit.

Monsieur COUPE signale qu'il y a 2, voire 3 zones industrielles à l'extérieur de la Ville. La FLORIDIENNE est là depuis 100 ans, c'est vrai. Mais on peut prendre des dispositions pour la pollution. Avant dans les fermes, le fumier était au milieu de la cour, maintenant, il est éloigné. Il ne faudrait pas laisser d'usines polluantes dans les centres ville.

Pour Monsieur PICARD, il n'y a pas de solution. On ne peut pas refaire une usine telle que celle qui est ici ailleurs. A GHISLENGHIEN, il n'y a pas d'eau et on en a besoin. De plus ici, les gens connaissent très bien leur métier. Si on devait refaire une nouvelle usine ailleurs, cela représenterait une dépense de 50 à 60 millions d'euros.

Monsieur MANGNAN précise que pour le cadmium, l'activité se fait dans un bâtiment fermé et qui est en dépression. On mesure le cadmium dans l'atmosphère à partir des capteurs qui sont sur l'hôpital. Du côté du chlorure de zinc, le rejet, c'est de la vapeur d'eau. Les eaux de rejet sont en permanence testées. On a deux bacs de rétention et on ne rejette que si c'est conforme. La seule chose qu'il pourrait y avoir c'est parfois une odeur d'œuf pourri mais maintenant c'est réglé par un automate. Il ne devrait plus y avoir de problème.

Madame TRENTÉSEAU signale qu'elle a perçu des odeurs piquantes, irrespirables, cette semaine, sans pouvoir en identifier la provenance avec certitude.

Madame GLAUDE pense qu'avec la crise, les gens qui ont des feux au bois peuvent parfois brûler n'importe quoi.

Madame VANDAMME a également perçu des odeurs piquantes de l'autre côté de la Ville.

Monsieur PICARD ajoute que le problème peut venir aussi de gens qui brûlent des palettes qui ont été traitées.

Monsieur VERHAEGHE voudrait savoir quel est l'état des eaux de pluies qui se retrouvent dans les citernes. En ce qui concerne les suies, on a été bien servi.

Monsieur MANGNAN précise que toutes les eaux de ruissellement du site sont captées et analysées. En ce qui concerne le cadmium, il n'y en a pas, c'est capté par les filtres. Côté chlorure, les eaux sont captées puis traitées dans la station d'épuration. On travaille avec les volets fermés. Pour les autres cuves, il faut les chauffer, pour que cela aille plus vite, elles sont donc couvertes, c'est ensuite retraité. Il n'y a pas de cheminée qui n'ait pas de filtre. La seule chose qu'il a pu y avoir, c'est une fois, lors du démarrage d'une chaudière, une émission de fumée noire.

Monsieur VIGNOBLE demande si lorsque le site a été repris, il restait des produits pollués à traiter.

Monsieur PICARD répond par l'affirmative et à la question de Monsieur COUPE qui demande si le contrat de reprise ne contenait pas une clause obligeant l'exploitant précédent à les reprendre, il précise que c'est le tribunal qui décide. On a identifié certains produits qu'on a fait enlever et maintenant on nettoie le reste. Pour avoir une usine propre, il faudra encore un an.

Monsieur COUPE signale qu'il y a moins de bruit.

Madame VANDAMME précise que la principale source de bruit, c'était la tour et maintenant, elle est à l'arrêt.

Monsieur COUPE insiste sur le fait qu'HÖGANÄS est venue s'implanter à côté des habitations. On a ensuite fait le lotissement, le Clos du Masich. On a fait des transformations chez HÖGANÄS, les autorisations ont été accordées. Il y avait un terrain de 5 hectares 40 et à l'Administration communale, on avait dit qu'on allait le mettre en zone d'habitat, puis on a dit que la Région wallonne voulait que cela reste en zone industrielle. Maintenant ce terrain a été racheté par HÖGANÄS.

Comme HÖGANÄS est une usine existante, elle peut faire plus de bruit. A un certain moment, ils travaillaient portes ouvertes.

Monsieur VERHAEGHE ajoute que lors de l'implantation d'HÖGANÄS, il s'était renseigné pour savoir s'il y aurait des extensions et à l'époque, on lui avait dit que non.

Le problème de l'enquête publique, c'est qu'il faut encore que les gens réagissent. Il y a néanmoins eu des réglementations pour améliorer la visibilité des enquêtes publiques.

Monsieur COUPE souhaite simplement que l'industriel soit réceptif aux soucis des riverains. Il espère que FLAUREA ne fera pas trop de bruit. Il a beaucoup souffert avec le bruit d'HÖGANÄS. Il y a eu des améliorations mais il y a encore du bruit.

Monsieur MANGNAN souligne le fait que ce que les riverains vivent à l'extérieur, le personnel de l'usine le vit aussi à l'intérieur. On y est très attentif, il y a la réglementation du travail mais on se préoccupe aussi de la santé des salariés de l'entreprise.

En ce qui concerne le bruit, il y a des normes dans le permis qu'il faut respecter. On peut faire appel au D.P.C. pour vérifier que ces normes sont bien respectées. En cas de non respect, le D.P.C. peut donner un avertissement, dresser procès verbal et si cela se reproduit plusieurs fois obliger l'entreprise à établir un plan d'action pour réduire le bruit.